
[« Mobilités : ça bouge ! » - La Métropole lance une grande concertation citoyenne autour des déplacements sur le territoire](#)

Dans le cadre du renouvellement de son Plan des Mobilités (PDM) et en parallèle d'une concertation auprès des communes, la Métropole lance aujourd'hui une grande concertation à destination des habitants autour des déplacements sur le territoire. Au programme : un questionnaire en ligne, la création d'un comité citoyen et la désignation d'ambassadeur des mobilités. Cette démarche de participation citoyenne, ponctuée de plusieurs étapes, s'étendra jusqu'à la fin 2022.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et Sylvie Nicq-Croizat, Vice-Présidente en charge de la démocratie participative et de la coconstruction citoyenne : « Se déplacer, nous le faisons tous au quotidien. Aujourd'hui, et face à l'urgence climatique il faut réfléchir autrement, agir autrement, pour construire le monde d'après. Le lancement de cette grande concertation permettra de réfléchir ensemble aux nouvelles mobilités pour la Métropole, en favorisant la réduction des émissions de CO2 et l'accès à tous aux formes de mobilités actives, pour répondre aux enjeux de transition social-économique et d'attractivité du territoire. »

Le 3 mai débute la concertation auprès des habitants et des usagers. La plateforme Je Participe propose un questionnaire autour des mobilités ainsi qu'un appel à volontaires pour créer un Comité Citoyen et identifier des Ambassadeurs de la démarche, qui s'engageront à tester un nouveau mode de déplacement sur le territoire (« je prends les transports en commun à la place de ma voiture », « je fais tous mes trajets à vélo », etc) et à témoigner de leur expérience. L'objectif du Comité citoyen : constituer une instance métropolitaine citoyenne composée d'habitants diversifiés, sur la base du volontariat, pour produire un avis citoyen sur les mobilités de demain. L'appel à candidatures, intégré au questionnaire, se fera de mai à juin. À partir de la liste des volontaires, un classement par catégories (âge, géographie, genre...) ainsi qu'un tirage au sort, pour aboutir à un panel représentatif du territoire. Un kit de participation sera également mis en ligne à la disposition des communes, des acteurs du territoire et du grand public pour organiser un débat au sein de leur ville, structure ou avec leur voisinage, collègues, amis. Un séminaire consacré aux acteurs associatifs, économiques et institutionnels du territoire, sera également proposé avant l'été.

